



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

16/20/2019

Conseil des ministres

Quattara accorde une grâce collective à 3155 personnes



Conseil des ministres

Ouattara accorde une grâce collective à 3155 personnes

Le Chef de l'État a présidé, hier, le deuxième Conseil des ministres de l'année. Au cours de celui-ci, de nombreuses décisions ont été prises dans différents secteurs, entre autres la justice, les transports maritimes. Il y a eu également des nominations dans l'administration.

Le Chef de l'État a accordé, hier, une grâce collective à 3 155 détenus. L'information a été donnée par le ministre de la Communication et de Médias, Sidi Touré, porte-parole du gouvernement. C'était à la salle mosaïque du Palais présidentiel, lors du traditionnel point-presse qui sanctionne chaque Conseil des ministres. "Le Conseil a entendu une communication relative à une mesure de grâce collective. Le Président de la République, faisant usage de son droit de grâce, a accordé à toute personne détenue en exécution d'une condamnation définitive, la remise gracieuse de la totalité des peines privatives de liberté", a indiqué le ministre Sidi Touré. Cette mesure, a-t-il fait savoir, "bénéficie à 3 155 personnes sur un effectif total de 21 186 détenus, ne vise que les délinquants ayant commis des infractions sans gravité. Elle exclut les détenus en situation de récidive ainsi que les personnes détenues en exécution d'une condamnation pour des faits qualifiés, notamment d'infractions militaires, de crime, de détournement de deniers publics, de troubles à l'ordre public, de détention illégale d'arme à feu de la première catégorie et d'homicide involontaire ayant occasionné plus d'un mort".

Le Conseil des ministres d'hier s'est également penché sur le secteur des transports maritimes. Le gouvernement veut donner une nouvelle impulsion à ce secteur. "Le Conseil a adopté un décret portant création d'un registre international pour l'immatriculation des navires. Ce registre d'immatriculation est ouvert aux navires de commerce au long cours et aux navires de cabotage régional dont il consignera les éléments d'identification, conformément aux standards internationaux. Cette mesure vise à reconstituer et à promouvoir une flotte de marchandises forte sous le pavillon ivoirien", a annoncé le porte-parole du gouvernement. Toujours dans ce sec-



Le Président Ouattara et les membres du gouvernement se sont retrouvés, hier, au Palais présidentiel.

teur, le Conseil a adopté, au dire du ministre Sidi Touré, un décret qui porte réglementation de la navigation sur les voies d'eaux intérieures. Ce décret pris en application du code maritime vise, selon le ministre de la Communication et des Médias, à fluidifier le trafic fluvio-lagunaire de plus en plus dense et à garantir la sécurité des activités portuaires. Il prend en compte les règles internationales de sécurité des navires, de navigation et de prévention de la pollution.

L'emploi jeunes était aussi l'un des points à l'ordre du jour du deuxième Conseil des ministres de l'année. "L'Agence emploi jeunes connaîtra quelques changements. Il s'agit, pour le gouvernement, d'assouplir les procédures et de la rendre plus opérationnelle. Le Conseil a adopté un décret modifiant l'article 11 du décret n°2015-451 du 24 juin 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Agence nationale pour l'insertion et l'emploi des jeunes, dénommée « Agence emploi jeunes », tel que modifié par le décret n°2019-121 du 06 février 2019 et insérant un article 26 bis. Ce décret modifie l'organisation et le fonctionnement de l'Agence, de façon à en assouplir les procédures et à la rendre plus opérationnelle.

Il crée, en plus des directions, des services déconcentrés, à savoir des agences régionales et des guichets d'emploi dans les communes, les universités et les grandes écoles publiques, en vue de doter l'agence d'une assise territoriale plus marquée", a dit le porte-parole du gouvernement.

Le Conseil a également entendu et adopté une communication relative au bilan des projets d'investissements

ayant été agréés au bénéfice des dispositions du code des investissements durant l'année 2019. "Au cours de la période allant du 1er janvier au 31 décembre de l'année 2019, 239 entreprises ont obtenu un avis favorable pour bénéficier des dispositions du code des investissements, pour un montant global des investissements projetés évalué à 729,7 milliards de FCfa, contre 702,9 milliards en 2018 et 466,2

milliards en 2017. Cette forte attraction des investissements pour l'économie nationale en 2019, par rapport aux années 2018 et 2017, s'explique essentiellement par l'amélioration continue de l'environnement des affaires, notamment la mise en place du guichet unique de création d'entreprises en 24 heures et les mesures incitatives prises par le gouvernement pour accroître la production des entreprises de transformation

des produits agricoles. Au total, au cours de l'année 2019, 63 entreprises ont effectivement réalisé leurs investissements à hauteur de 114 milliards de FCfa pour 1 736 emplois créés contre 2 129 emplois initialement prévus, soit 81,54% de réalisation", a rapporté Sidi Touré.

Autre communication entendue et adoptée par le Conseil, c'est celle relative à l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'Institut mondial pour la croissance verte ou Global Green Growth Institute (Gggi). L'adhésion de la Côte d'Ivoire au Gggi, spécialisé dans la conception et le développement de politiques et stratégies sobres en carbone, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements pris par le pays en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, en application des dispositions pertinentes de l'Accord de Paris sur le climat. La Côte d'Ivoire pourra ainsi bénéficier, en sa qualité de membre du Gggi, d'une assistance technique et opérationnelle de nature à favoriser un meilleur accès aux ressources des financements climatiques ■

ÉTIENNE ABOUA



Le gouvernement veut promouvoir une flotte de marchandises forte.

Communiqué du conseil des ministres

La Côte d'Ivoire adhère à l'Institut mondial pour la croissance verte

Le mercredi 15 janvier 2020, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 13h15, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alasane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/-Mesures Générales

- Projets de décrets
- B/-Mesures Individuelles
- C/-Communications
- D/-Divers

A/- MESURES GENERALES

PROJETS DE DECRETS

1- Au titre du Ministère des Transports, en liaison avec le Secrétariat d'Etat auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes, le Ministère des Eaux et Forêts, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté un décret portant création d'un registre international pour l'immatriculation des navires.

Ce registre d'immatriculation est ouvert aux navires de commerce au long cours et aux navires de cabotage régional, dont il consignera les éléments d'identification, conformément aux standards internationaux. Cette mesure vise à reconstituer et à promouvoir une flotte de marchandises forte sous le pavillon ivoirien.

2- Au titre du Ministère des Transports, en liaison avec le Secrétariat d'Etat auprès du Ministre des Transports, chargé des Affaires Maritimes, le Ministère d'Etat, Ministère de la Défense, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;



Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, à son entrée dans la salle du Conseil des ministres. (PH: PORO DAGNOGO)

Le Conseil a adopté un décret portant réglementation de la navigation sur les voies d'eaux intérieures.

Ce décret, pris en application du Code Maritime, vise à fluidifier le trafic fluvio-lagunaire de plus en plus dense et à garantir la sécurité des activités portuaires. Il prend en compte les règles internationales de sécurité des navires, de navigation et de prévention de la pollution.

3- Au titre du Ministère des Mines et de la Géologie, en liaison avec le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat;

Le Conseil a adopté quatre (04) décrets portant attribu-

tion de permis de recherche minière valables pour l'or :

- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière à la Société « PERSEUS YAOURE SARL » dans les Départements de Bouaflé et de Yamoussoukro;

- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière à la Société « SAHAURUM CI SA » dans les Départements de Soubré et de Buyo ;

- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière à la Société « FORTUNE EXPLORATION SARL » dans les Départements d'Oumé et de Divo ;

- un décret portant attribution d'un permis de recherche minière à la Société « MA-

NAS COTE D'IVOIRE SARL » dans les Départements de M'Bengué et de Ouangolodougou.

Ces permis de recherche minière sont valables pour une durée de quatre (04) ans.

4- Au titre du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes;

Le Conseil a adopté un décret modifiant l'article 11 du décret n° 2015-451 du 24 juin 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes, dénommée « Agence Emploi Jeunes », tel que modifié par le décret n°2019-121 du 06 février 2019 et insérant un article 26 bis.

Ce décret modifie l'organisation et le fonctionnement de l'Agence, de façon à en assouplir les procédures et à la rendre plus opérationnelle. Il crée, en plus des directions, des services déconcentrés, à savoir des Agences Régionales et des Guichets d'Emploi dans les Communes, les Universités et les Grandes Ecoles publiques, en vue de doter l'Agence Emploi Jeunes d'une assise territoriale plus marquée.

B/- MESURES INDIVIDUELLES

Au titre du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;

Le Conseil a adopté une communication relative aux délibérations du comité char-

gé de l'examen des projets de nominations dans les départements ministériels du 13 janvier 2020.

Ainsi, un décret modificatif du décret n° 2016-600 du 03 août 2016 portant organisation du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances, ainsi que des projets de nomination dans les départements ministériels suivants ont été adoptés :

- Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Ministère d'Etat, Ministère de la Défense ;
- Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- Ministère des Affaires Etrangères ;
- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

Projet de villes durables en Afrique Abidjan accueille une importante rencontre en février

L'événement a été lancé hier, au Plateau, par le ministre de la Ville, Albert François Amichia, en présence de l'ambassadeur de France, Gilles Huberson.

Le ministère ivoirien de la Ville organise, les 27 et 28 février prochains, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, les Rencontres d'Abidjan sur les villes durables (Ravd). L'événement s'inscrit dans le cadre des préparatifs du sommet Afrique-France, qui aura lieu en juin 2020 à Bordeaux, et qui a pour thématique centrale « La ville durable ». Hier, au lancement des Ravd, à la Maison de l'entreprise au Plateau, le ministre de la Ville, Albert François Amichia, cheville ouvrière de ces rencontres, a fait savoir que les Ravd ont pour enjeu de définir la ville durable africaine de demain du point de vue des États, des élus locaux et des partenaires au développement. Il s'agira, selon lui, de réfléchir sur les conditions de développement de ces villes durables. D'autant plus que dans de nombreux pays africains, 50 à 60 % des urbains habitent dans des bidonvilles



Le ministre François Amichia (4e à partir de la gauche) a appelé les acteurs africains à s'approprier le concept de ville durable sur le continent. (PH: DR)

et zones d'habitat informelles et vivent majoritairement de l'économie informelle. « Il sera aussi question de voir comment les solutions

institutionnelles, techniques et financières à envisager pour des villes résilientes et durables sur le continent peuvent aider à répondre aux

enjeux du foncier, de la planification urbaine, de l'habitat, de la mobilité, de l'énergie, de l'innovation », a-t-il, par ailleurs, évoqué.

« Nous formons le vœu que ces assises débouchent sur l'adoption d'une déclaration ambitieuse, fédératrice et innovante qui soit portée par

nos chefs d'État à Bordeaux. C'est pourquoi, il nous est apparu impérieux de conjuguer nos efforts pour faire de ces rencontres un projet concerté, partagé et empreint de synergie », a conclu Albert Amichia, qui avait à ses côtés le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Koné. L'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson, a souligné que les villes africaines et françaises doivent être socialement inclusives, économiquement productives, résilientes et sobres sur le plan environnemental et climatique en mobilisant tous les acteurs de divers secteurs d'activité. « Le sommet Afrique-France s'attachera, par ailleurs, à faire émerger et partager des solutions concrètes au défi du développement », a relevé le diplomate ■

GERMAIN GABO

Lutte contre l'insécurité

Diomandé Vagondo encourage la police de proximité



Remise symbolique des clés des véhicules de police en présence des autorités politiques et administratives. (PH: DR)

Le ministre de la Sécurité et de la protection civile a présidé hier à Agboville, chef-lieu de la région de l'Agnéby Tiassa, la cérémonie de remise de matériels roulants aux commissariats de police des villes d'Agboville, de Tiassalé et de Sikensi. Saissant l'occasion de la cérémonie, le ministre Diomandé Vagondo a rappelé aux forces de sécurité leur rôle primordial

pour la consolidation de la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire, de manière générale. A ceux de l'Agnéby Tiassa, il leur a rappelé que le matériel roulant qu'ils venaient de recevoir devrait logiquement être utilisé pour être présent partout où le service les appelle. Surtout que « nous allons accentuer la police de proximité... », promet le ministre de la sécurité et de la protection

civile. Qui a salué la cohésion entre les populations d'Agboville. Préalable à la paix et au développement régional. Présent à la cérémonie, le donateur des véhicules de police, le ministre Adama Bictogo a réitéré son engagement de doter les villes d'Agboville, de Tiassalé et de Sikensi de trois ambulances. Toutefois, il a souhaité que le ministre Diomandé Vagondo soit l'interprète de la

région auprès du gouvernement pour que le chef-lieu de la région de l'Agnéby Tiassa soit doté « d'un hôpital digne d'Agboville... ». Le président du conseil régional Dimba Pierre a quant à lui souhaité que

le Chef de l'État Alassane Ouattara préside la cérémonie d'inauguration de la voie bitumée qui relie désormais Agboville à Rubino et Cédi. « Une voie souhaitée par les populations depuis 50 ans », a-t-il

justifié son souhait. Avant d'informer le ministre de la mise en place d'un comité pour prévenir toute situation d'insécurité ■

MARC YEVOU
(Info : correspondance particulière)

Des kits alimentaires aux populations



Les fêtes de fin d'année à Cocody ont été marquées par la distribution, par le maire Jean-Marc Yacé, de kits alimentaires offerts par le Chef de l'État Alassane Ouattara. Jeunes, femmes, seniors, Ong, guides reli-

gieux et communautaires, tous ont répondu à l'appel des autorités municipales pour emporter de généreuses provisions. Les guides religieux ont en retour fait des bénédictions à l'endroit du Chef de l'État et du conseil municipal.

Nelly Ouassenan, au nom de l'équipe municipale, a exprimé sa gratitude aux autorités ivoiriennes pour leur solidarité agissante au bénéfice de leurs compatriotes

M.Y.

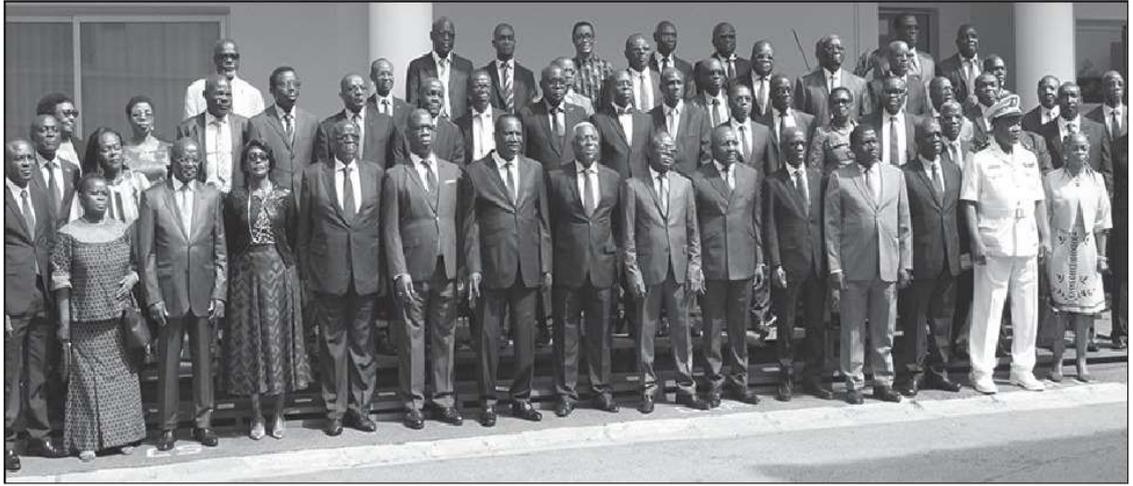
IGE

Ahoua N'doli et ses collaborateurs renouvellent leur engagement

Les inspecteurs et le personnel de l'organe d'inspection de l'État ont présenté leurs vœux hier.

Pour l'année 2020, ce sera une Inspection générale d'État (Ige) encore plus engagée dans sa mission de service public. C'est du moins l'engagement pris hier par ses membres, à l'occasion de la présentation de leurs vœux à l'Inspecteur général d'État, Théophile Ahoua N'doli. L'échange de souhaits qui a eu lieu à l'auditorium de la Primature a réuni inspecteurs généraux, inspecteurs techniques, auditeurs, agents et personnel de soutien. L'inspecteur général du Trésor, Koné Doféré, au nom de ses pairs, a relevé « le bon coaching » de Théophile Ahoua N'doli dont les efforts permettent de « redorer l'image » des inspecteurs, de leur donner « plus de visibilité ».

Koné Doféré a souligné « l'excellente collaboration » qui règne dans la grande famille de l'Ige et a salué les formations qui ont permis d'aguerrir les acteurs. Il a plaidé pour la poursuite du renforcement des capacités, notamment en matière de maîtrise du mécanisme du budget programme. L'une



L'inspecteur général de l'État, Ahoua N'Doli et les différents acteurs de sa structure ont échangé des vœux de paix pour la nouvelle année. (PHOTO : JOSEPHINE KOUADIO)

des doléances des membres de l'Ige est de voir aboutir le régime du corps de contrôle encore en projet. De son côté, l'inspecteur général de l'État a rappelé la mission de l'Ige. À savoir, veiller au contrôle du bon fonctionnement des services de

l'État, à la bonne utilisation des ressources publiques, à la traçabilité de ces ressources, à l'évaluation et à la performance des services. Il a souhaité « la sérénité » dans le pays pour que son institution puisse continuer d'accomplir sa mission. Notamment,

dans le cadre de l'acte 6 de la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des finances publiques. Pour lui, la réorganisation des services intervenue l'année dernière répond à ce souci de rendre l'Ige plus efficace, sur la base de l'audit interne or-

ganisationnel effectué par un cabinet international. « Vous méritez beaucoup plus d'encouragement et de félicitation pour les efforts fournis et les résultats obtenus, malgré le peu de moyens dont vous disposez (...) J'ai pris bonne note de vos préoccupations et nous nous battons ensemble pour les satisfaire », a promis Théophile Ahoua N'doli, qui a assuré que « les formations seront poursuivies » pour le renforcement des capacités des inspecteurs.

« Je n'ignore pas les difficultés que vous devez surmonter dans l'accomplissement de vos missions. Celles-ci concernent l'insuffisance du personnel, l'insuffisance des ressources, les difficultés de suivi et de mise en œuvre des recommandations », a-t-il dit, invitant toutefois à un resserrement de la collaboration entre tous les maillons de la chaîne. L'Ige, faut-il le rappeler, est l'organe de promotion de la bonne gouvernance ■

BENOIT HILI

Rhdp

Un nouveau mouvement de soutien lancé dans le Tonkpi



Rémi Dion a mis sur pied un nouveau mouvement politique dénommé mouvement Rhdp du Tonkpi rural.

Rémi Dion veut mener la politique autrement dans la région du Tonkpi. Pour ce faire, il a mis sur pied le mouvement Rhdp Tonkpi rural qui a pour cibles les populations des villages et surtout les plus reculés de la région. « Notre objectif, c'est la

victoire du Rhdp en 2020. Ce mouvement doit faire la promotion des actions de nos leaders que sont le Président Alassane Ouattara et le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly auprès des populations des villages », a-t-il indiqué. Pour lui, l'opposition ivoirienne, dans sa volonté de

conquête du pouvoir, sillonne tous les hameaux du pays tandis que le Rhdp qui se croit au pouvoir se limite presque dans le milieu urbain. Il faut donc changer la donne. « Nous allons parcourir tous nos villages et campements pour faire du porte à porte, du corps à corps avec le monde rural.

Et dès le samedi 11 janvier, nous irons à Oulaiglépleu pour la première tournée du mouvement », a annoncé Rémi Dion.

Selon lui, le Rhdp dans le Tonkpi ne fonctionne pas comme il faut pour remporter les élections de 2020. « La population rurale n'est pas mise à profit. Elle n'est presque pas consultée pour la mise en œuvre des plans d'action pour l'expansion du Rhdp dans le Tonkpi. Étant maire d'une commune rurale, le langage des villages et campements nous est facilement accessible. Raison pour laquelle nous avons mis en place ce mouvement », a-t-il expliqué. D'après lui, le mouvement qu'il préside regroupe des militants de tous les partis politiques qui composent le Rhdp dans les cinq départements du Tonkpi. Remis Dion a assuré que ce mouvement sera financé sur fonds propres et non dans les caisses de la mairie ■

SAINT TRA-BI

La Case des mots

Par BENOIT HILI

Platitudes sous nos latitudes

L'attitude fait l'habitude. Et le prélu de vice, c'est l'habitude. Une étude montre que nos habitudes sont pleines de mauvaises attitudes. L'attitude d'être en retard est l'une de ses mauvaises habitudes qui ont atteint un point de magnitude digne d'inquiétude. Sous nos latitudes, un rendez-vous même donné avec exactitude, charrie mille incertitudes. C'est une certitude que nous cultivons l'incertitude sur notre aptitude à faire preuve de sollicitude. Or, la sollicitude du prince est dans l'exacitude. Et l'habitude d'être à l'heure est le prélu de toute sollicitude. Ces habitudes avec le temps, encouragent nos inaptitudes à la rectitude et permet une foultitude de turpitudes. L'exacitude, la rectitude et la sollicitude vont de pair avec la bonne attitude de faire de la ponctualité une habitude. Pour la multitude, il est temps de prendre de l'altitude sur nos mauvaises habitudes, en préférant la servitude au temps plutôt que la servitude à nos platitudes qui nous dénuent ■

Cei

Toutes les commissions locales déjà installées

Le porte-parole de la Commission électorale indépendante, Emile Ebrottié, a entretenu la presse, hier, sur l'installation des commissions électorales sur l'ensemble du territoire ivoirien.

La mise en place des Commissions électorales locales dans les 31 régions et les deux districts du pays est achevée. Hier, le porte-parole de la Cei, Emile Ebrottié, a fait le point sur l'installation de ces structures locales nationales, lors d'un point de presse dans les locaux de l'institution sise à Cocody-Les 11 Plateaux. Il a informé qu'au terme d'une mission de terrain sur l'ensemble du territoire, 31 Commissions électorales régionales (Cer), 82 Commissions électorales départementales (Ced), 378 Commissions électorales sous-préfectorales (Cesp) et 58 Commissions électorales communales (Cec) ont été mises en place. Il a précisé que l'installation des Commissions électorales locales (Cei) a été l'occasion pour les commissaires-superviseurs de former les commissaires locaux et les chefs d'antenne régionale de la Cei. Les modules de cette formation, a-t-il fait savoir, ont porté



Le porte-parole de la Cei a invité les Ivoiriens à faire confiance à l'institution électorale dans sa volonté d'organiser un scrutin démocratique, sans violence. (PHOTO: DR)

sur l'organisation, les attributions et le fonctionnement de la machine électorale ivoirienne. « Les formateurs ont insisté sur deux points qui sont la rupture des liens des

commissaires locaux avec les entités qui les ont proposés à la Cei et l'obligation de réserve qui leur est faite pendant toute la durée de la mission dont le manquement

est expressément puni par des sanctions disciplinaires et pénales », a-t-il insisté. Emile Ebrottié, par ailleurs 1er secrétaire permanent de la Cei, a indiqué que

l'installation des Commissions électorales dans les représentations diplomatiques (Cerd) aura lieu en février. Le conférencier a rappelé que sur proposition des partis ou groupements politiques et l'administration, les commissaires locaux ont été nommés par décision prise par le président de la Cei, Ibrahime Coulibaly-Kuibiert Et que ceux-ci, dans le cadre de leur fonctionnement, ont élu un Bureau composé de 3 membres: un président, un vice-président et un secrétaire. « Les 3 entités membres de la commission locale sont représentées dans le Bureau. Cette exigence a nécessité un consensus entériné par un vote des commissaires locaux, dans une atmosphère conviviale, sur toute l'étendue du territoire », s'est-il empressé d'ajouter. Le porte-parole de la Cei, dans son argumentaire, a porté à la connaissance des journalistes que concernant la présidence du bureau des Cei, le Rhdp a 529 représen-

tants, 20 vice-présidents, 4 secrétaires et 1094 membres. L'opposition, constituée entre autres de l'Alliance des forces démocratiques (Afd), de la Ligue des mouvements du progrès (Lmp), de l'Alliance des Ivoiriens pour la démocratie-union des masses populaires (Aid-Ump) et du Renouveau démocratique (Rd), concernant la présidence du bureau des Cei, a 20 représentants, 524 vice-présidents, 8 secrétaires et 1095 membres. Parlant de l'administration du territoire, M. Ebrottié a déclaré que cette entité n'a pas de représentants à la présidence du bureau des Cei, contrairement à la vice-présidence où elle en a 5. Au sein du secrétariat du bureau des Cei, l'administration du territoire compte également 537 personnes mandatées pour défendre ses intérêts. Elle n'a que 7 membres dans le bureau de ces structures locales nationales ■

KANATÉ MAMADOU

Aéroport international Félix Houphouët-Boigny de Port-Bouët

Le gouvernement instaure un périmètre de sécurité de 200 m autour de la plateforme

Un périmètre de sécurité de 200 m de large sera créé autour de la plateforme aéroportuaire de Port-Bouët à partir de lundi. C'est la principale information de la conférence de presse co-animée hier dans les locaux de l'Autorité nationale de l'aviation civile (Anac), par Ahmed Diomandé, directeur de cabinet du ministre des Transports, Sinaly Silué, Dg de l'Anac, et Gilles Dariou, Dg d'Aéria. Toutefois, la mise en œuvre du périmètre de sécurité dans la zone Est, densément habitée, va se faire progressivement. Dans cette partie du pourtour de l'aéroport, les déguerpissements se feront, dans un premier temps, sur une largeur de 50 m, puis sur les 150 m restants, 45 jours plus tard, afin de permettre aux familles occupant le site de trouver des solutions de relocalisation urgente, selon Ahmed Diomandé. Au dire du directeur de cabinet du ministre des Transports, il s'agit pour le gouvernement

de faire en sorte que les élèves des établissements scolaires dans le périmètre concerné soient redéployés dans d'autres écoles ou sur d'autres sites, afin d'éviter une perturbation de leur année. Ahmed Diomandé a également révélé que « le ministère des Transports a pris attache avec les maires de Port-Bouët et de Grand-Bassam – mais aussi le ministère en charge de la construction – pour trouver des sites de relocalisation pour lesquels le gouvernement se fera fort de procéder à des aménagements ». En outre, Ahmed Diomandé a indiqué qu'une clôture barbelée sera construite autour du site déguerpi une semaine après, pour éviter sa recolonisation par les populations. Par ailleurs, le directeur de cabinet a fait savoir que le ministère de la Construction a souligné que le site concerné est du domaine de l'Etat et ne peut faire l'objet de titre de propriété privée. Il répondait ainsi à d'éventuelles récla-



Ahmed Diomandé et Sinaly Silué (2^e et 3^e à partir de la gauche) ont invité les populations à quitter les zones concernées.

mations de propriété sur des parcelles dans la zone. Et Ahmed Diomandé d'indiquer que le déguerpissement des populations du site en question était prévu pour être entamé en octobre dernier, conformément aux décisions

et la mise en demeure signifiée aux populations depuis de nombreuses années.

Du contrôle renforcé des installations

Pour sa part, Sinaly Silué, Dg

de l'Anac, a fait savoir que deux véhicules spécialement équipés sont chargés d'éclairer les avions en préparation de décollage, depuis la découverte, à l'aéroport Roissy, du corps sans vie du jeune Laurent Barthélémy Ani Gui-

bahi dans le train d'atterrissage d'un Boeing 777 d'Air France en provenance d'Abidjan. En attendant les résultats de l'enquête, Sinaly Silué a fait savoir que les images des caméras de surveillance ont révélé que le défunt n'est pas passé par les voies normales pour accéder à l'avion. Il a donc déclaré que cet accident regrettable - « qui peut arriver partout dans le monde - n'enlève en rien à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny sa place parmi les aéroports les plus sécurisés d'Afrique ». Il s'est aussi félicité de ce que certains occupants des sites à déguerpir ont déjà quitté les lieux, et appelle les autres à en faire de même. Parce qu'il s'agit également de leur sécurité, a-t-il souligné. C'est dans l'optique qu'il a rappelé les crashes de deux hélicoptères dans les contours de l'aéroport en décembre 2017 et juin 2018 ■

ABOUBAKAR BAMBA

Sécurisation foncière Les opérations vont s'intensifier

L'Agence foncière rurale a procédé au lancement régional du Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale de Côte d'Ivoire (Pamofor).

Les opérations de terrain, composante 2 du Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale de Côte d'Ivoire (Pamofor), vont commencer incessamment dans les différentes régions. Le lancement au niveau régional dudit projet a eu lieu le 13 janvier, sur l'esplanade de la préfecture d'Adzopé. L'heure est donc au déploiement, dans les régions concernées, du personnel des opérateurs fonciers qui sont les entreprises en charge des travaux techniques. Dans La Mé, région d'accueil de la cérémonie de lancement, l'opérateur foncier qui n'est autre que le Groupement Cetif, Geofit Experts - Cabinet Kouamelan, a été présenté au cours de la rencontre. Ses responsables ont décliné, séance tenante, leur plan de déploiement sur le terrain. Le directeur général de l'Afor, Bamba Cheick Daniel, et le



Le directeur général de l'Afor, Bamba Cheick Daniel (au centre), a expliqué la particularité du Pamofor aux populations de La Mé.

directeur des opérations, Mathias Koffi, ont saisi l'occasion pour expliquer en long et en large le principe du dispositif

du Pamofor. On retient que le Pamofor est une particularité dans le Programme national de sécurisation foncière rurale dans

la mesure où sa méthodologie responsabilise davantage l'opérateur foncier. Celle-ci

est basée sur le principe d'intégration. Et elle consiste à englober l'ensemble des processus de sécurisation foncière rurale. A savoir, la clarification des règles de droit et des procédures de sécurisation foncière rurale, la délimitation des territoires des villages, la certification foncière et la promotion de la contractualisation. En termes de mobilisation, la cérémonie du 13 janvier a répondu aux attentes des organisateurs. Toutes les forces vives de la région de La Mé étaient là. Les membres du corps préfectoral, avec à leur tête le préfet de région, président de la cérémonie, les élus et les cadres, la chefferie traditionnelle, les membres des comités villageois de gestion foncière rurale et d'autres groupements associatifs étaient tous présents. Le préfet de la région de La Mé, Andjou Koua, a rassuré le directeur général de l'Afor sur son engagement à faire

sa part pour l'« accompagner comme il se doit ». Le Pamofor est financé principalement par la Banque mondiale sous forme de prêt à hauteur de 50 millions de dollars. Il durera 5 ans. Il concerne 51 sous-préfectures réparties dans 19 départements de 6 régions. Ce sont le Bafing, La Mé, l'Agnéby-Tiassa, l'Indénié-Djuablin, le N'Zi et le Sud-Comoé. A terme, ce projet permettra de délivrer gracieusement 54 000 certificats fonciers et formalisera les limites de plus de 200 territoires de villages. Au niveau de La Mé, ce sont les 4 départements (Adzopé, Akoupé, Alépé et Yakassé-Atotrou), 17 sous-préfectures et 116 villages qui seront impactés par le projet. Faut-il le rappeler, le lancement national du Pamofor a eu lieu le 17 juillet 2018 à Abengourou. La composante 2 qui vient d'être ainsi lancée durera 3 ans et demi.

ALAKAGNI HALA



UMOA-Titres
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics

ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA DU 08 JANVIER 2020

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 08 janvier 2020, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à trois cent soixante-quatre (364) jours pour un montant de 25 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 08 janvier 2020, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

Résultats de l'émission	
Montant global des soumissions en (F CFA)	79 994 000 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (F CFA)	27 500 000 000
Dont ONC	ND
Prix Marginal	5,0000%
Prix Moyen Pondéré	4,8676%
Rendement Moyen Pondéré (RMP)	5,12%
Nombre soumissions	47
Nombre Participants directs	24
Taux de couverture	319,98%
Taux d'absorption	34,38%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 08 janvier 2020

Le Directeur

Adrien DIOUF

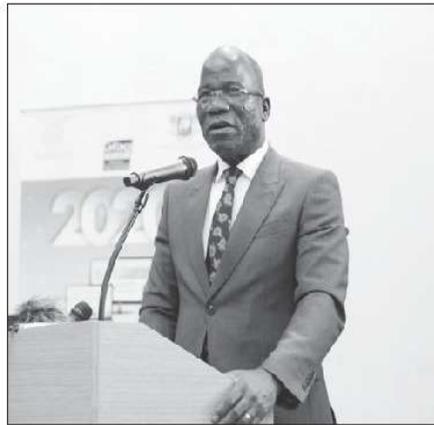
BP :4709 Dakar RP-Sénégal
Tél : +221 33 839 10 10
E-mail : agenceumoitres@umoitres.org
www.umoitres.org

Modernisation de l'administration publique Tous les services du Trésor public certifiés conformes aux standards internationaux

Jacques Assahoré Konan, le principal artisan de la certification et ses collaborateurs se sont engagés à poursuivre la recherche de l'excellence, conformément à l'esprit de leur slogan: « Le Trésor public réinvente le service public ». C'était hier, lors d'un déjeuner de presse au siège de la Cgeci, au Plateau.

La direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (Dgtcp) vient de relever un important défi : être l'une des rares administrations publiques en Afrique à se faire décerner le certificat Iso 9001 version 2015 sur l'ensemble de ses activités par l'Association française de normalisation (Afnor). Les retombées et les avantages de cette distinction ont été présentés hier, au cours d'un déjeuner de presse présidé par Jacques Assahoré Konan, directeur général du Trésor et la comptabilité publique. Le processus de certification globale du Trésor public a débuté en 2016 et inscrit dans le plan stratégique de développement (Psd) 2016-2020 au titre d'objectif à atteindre. Au-delà de la bonne image qu'elle lui confère, cette certification traduit la volonté de

la Dgtcp de moderniser son fonctionnement suivant une approche cohérente adossée aux standards internationaux et résolument orienté vers une plus grande satisfaction des besoins des usagers d'une part, mais aussi et surtout, vers la recherche de la performance individuelle et collective par l'application des exigences légales et réglementaires d'autre part, selon Kassi N'Guessan Jacques, directeur de la Qualité et de la normalisation du Trésor public. « Pour le Trésor public, la certification globale engendre à la fois : la transformation structurelle et durable de l'administration du Trésor public ; le renforcement de la confiance des usagers-clients et des partenaires ; l'amélioration de la qualité opérationnelle à savoir la qualité comptable, bancaire, financière et administrative par l'identification et le traitement



Le directeur général du Trésor et de la comptabilité publique. (PH: DR)

des risques, des opportunités et des non conformités ; la modification de la structure organisationnelle du Trésor public par le développement

de l'approche processus », a-t-il expliqué. Plus largement, la certification globale du Trésor public bénéficie à l'État de Côte

d'Ivoire. En plus de contribuer à l'amélioration de la qualité de la signature de l'État, l'efficacité dans la réalisation de ses missions qu'elle sous-entend contribue à la réalisation des objectifs budgétaires et la satisfaction des partenaires techniques et financiers. La direction générale du Trésor public définit la performance en cinq points : mobiliser à moindre coût les ressources nécessaires à la couverture des besoins de l'État, à travers la diversification des instruments et des sources de financement; honorer à bonne date les engagements de l'État et de ses démembrés, à travers une gestion moderne et rationnelle de la Trésorerie ; mettre à la disposition des autorités des outils pertinents d'aide à la décision, grâce à un système d'information fiable et une automatisation des procédures ; disposer de

ressources humaines de qualité capables d'accompagner le changement ; inspirer davantage confiance aux usagers, aux partenaires techniques et financiers. Cependant, se faire décerner la certification globale Iso 9001 version 2015 ne signifie pas que le Trésor public est à l'abri de toute forme de dysfonctionnements. Mais que le Trésor public a mis en place un dispositif qui lui permet de corriger efficacement les problèmes qui pourraient survenir, a souligné Jacques Assahoré Konan, son directeur général. « Cela veut dire que notre mode de fonctionnement est conforme aux normes internationales », a-t-il soutenu. Depuis que la Dgtcp s'est engagée dans la démarche qualité, elle a remporté de nombreuses distinctions nationales et internationales ■

DAVID YA

Construction de trois échangeurs sur le boulevard Mitterrand Le début des travaux en juin

Une douzaine d'entreprises intéressées par le Projet de construction de trois échangeurs sur le boulevard Mitterrand a été conduite, hier, sur le terrain, histoire de bien appréhender les réalités des sites du projet, avant la soumission de l'offre. Cette visite a été conduite par une équipe de l'Ageroute et de la Cellule de coordination du Projet de transport urbain d'Abidjan (Ptua), les deux structures qui assurent la maîtrise d'ouvrage déléguée du projet. Elle s'inscrit dans ce qu'on appelle la conférence des soumissionnaires. « Après avoir examiné les dossiers mis à leur disposition, les entreprises voulant faire une offre pour réaliser les travaux sont conduites sur le site et posent toutes les questions d'incompréhension afin d'améliorer leur offre et qu'on n'ait pas d'ambiguïté en phase de réalisation des travaux. Il faut préciser que la plupart des entreprises présentes ne connaissent pas la Côte d'Ivoire. C'est donc une occasion pour elles de connaître le pays, mais également de mieux appré-

hender les contraintes des différents sites du projet », a expliqué Issa Ouattara, le coordonnateur du Ptua. Après le lancement de l'appel d'offres en décembre 2019, l'entreprise exécutante est en passe d'être sélectionnée. Selon Issa Ouattara, elle devrait être connue en mars. Aussi, a-t-il précisé, les entreprises soumissionnaires sont toutes japonaises. Sur le terrain, il les a rassurées au sujet des dispositions prises par la partie ivoirienne pour leur permettre de bien exécuter le projet, en respectant les délais « Le 17 mars, les entreprises devront déposer leurs différentes offres, ensuite il sera procédé à la sélection de l'entreprise la mieux-disante qui démarrera les travaux au plus tard en juin pour finir à fin 2022 (...) Les emprises du projet sont en train d'être libérées, déjà au carrefour de la Riviera 3 et la Riviera Palmeraie, on voit bien ce qui a été fait comme déquerpissement. Tout devrait être réglé avant le démarrage des travaux. Le déplacement des réseaux et bâtiments qui sont dans l'emprise a débuté », a-t-il précisé. Les clôtures de l'École de



Issa Ouattara (micro en main) expliquant aux entreprises les limites des emprises du projet et ce qui est fait par l'Etat pour les libérer et faciliter l'exécution du projet. (PH: DR)

police et l'École de gendarmerie par exemple seront repoussées vers l'intérieur.

Le trafic ne sera pas arrêté !

Le boulevard Mitterrand est une voie économique et stratégique pour le district d'Abidjan. Elle est confrontée depuis plusieurs années à de sérieux problèmes de congestion, à cause du développement, l'extension et le peuplement des sous-quar-

tiers de la Riviera et de Bingerville qui est rattachée à Abidjan par cette voie. C'est ce qui justifie le projet de construction des trois échangeurs. C'est un projet qui s'intègre dans le Ptua. Il devrait contribuer à améliorer significativement la performance du secteur routier abidjanais ainsi que sa fluidité, et par ricochet les conditions de vie des populations dans la zone d'influence et des opérateurs économiques. Sur cette base,

des partenaires traditionnels de l'État ont décidé d'accompagner le Ptua dans sa réalisation. Il y a la Banque africaine de développement (Bad), le Fonds pour l'environnement mondial (Fem) et l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica). Les trois échangeurs seront réalisés sur trois importants carrefours, à savoir l'École de police, la Riviera 3 Orca Deco et la Riviera-Palmeraie. Pour les trois échangeurs, il

s'agit de la construction d'un flyover en caisson métallique deux fois trois voies. Le flyover est en fait un pont qui surplombe une autre route. Ce qui veut dire qu'à terme, les voies existantes resteront en plus de ce qui sera fait. L'idée est de permettre aux usagers venant de Bingerville de faire un non-stop jusqu'au Plateau. Le projet est financé aux deux tiers par l'État japonais à travers la Jica (80,6 milliards de F Cfa) et au tiers par l'État de Côte d'Ivoire (39,2 milliards de F Cfa). Il devra être livré au plus tard fin 2022. Une précision de taille a été apportée, à savoir le fait que le projet devra être réalisé sous trafic. « Les entreprises devront travailler sous trafic, comme ça a été fait au carrefour de So-libra. Nous ne pouvons pas nous permettre de bloquer le trafic. Nous attendons dans leur offre des plans de circulation aussi bien au niveau de la zone des travaux que plus loin. Nous ferons en sorte que ce plan de circulation qui sera validé par l'État soit respecté », a indiqué Issa Ouattara ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

Port autonome d'Abidjan

Le terminal roulier concédé officiellement à la société Terra

Dans le cadre de la nouvelle concession, le Port autonome d'Abidjan (Paa) a fait des investissements estimés à 68 milliards de FCfa pour remblayer huit hectares de terre-plein et construire deux postes à quai.

Depuis hier, le terminal roulier du Port autonome d'Abidjan (Paa) a officiellement été concédé à la société Terminal roulier d'Abidjan (Terra). La signature d'accord a eu lieu dans le quartier des affaires, le Plateau, entre le directeur général du Paa, Hien Sié Yacouba et Régis Oliveira, directeur général de Terra. C'était en présence du ministre des Transports Amadou Koné et Moussa Sanogo, ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.



La signature d'accord a eu lieu en présence du ministre des Transports, Amadou Koné et de Moussa Sanogo, ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat (respectivement à droite et à gauche à l'arrière-plan). (PH: DR)

Cette concession, explique le ministre des Transports, s'inscrit dans le cadre de la volonté du gouvernement de réformer et d'améliorer la productivité et la

compétitivité du Paa qui a bénéficié d'importants investissements au cours de ces dernières années. Et,

cela passe par la réorganisation des activités sur la plateforme portuaire, la modernisation de certaines infrastructures, dont le quai au trafic roulier. Ce partenariat, se félicite Régis Oliveira, va permettre de « disposer d'infrastructures et d'équipements de qualité pour l'accueil des navires

rouliers à destination de la Côte d'Ivoire ou plus généralement de la côte Ouest », mais également de réduire les temps de passage et améliorer la qualité des services offerts aux navires. Bolloré, Terminal Link, Grimaldi et Movis sont les actionnaires de référence de cette concession.

C'est dans ce contexte qu'il a été signé le 10 décembre 2008 avec la société Terra, une convention de concession portant sur l'aménagement et l'exploitation du terminal roulier pour une durée de 15 ans à compter de sa date d'entrée en vigueur fixée au 1er avril 2009. Déjà, dans le cadre de la mise en œuvre d'un vaste programme de modernisation et d'extension des infrastructures et des installations du Paa, le terminal devait être délocalisé. D'où la nécessité de réviser la convention qui liait la société Terra au Paa. Selon Hien Sié Yacouba, son directeur général, elle présentait « des faiblesses ». Il fallait doter cette convention

d'un plan d'investissement, d'un modèle financier régulateur, assigner des objectifs de performance clairs aux concessionnaires mais également créer les conditions d'un développement du trafic roulier de transbordement.

Dans le cadre de cette nouvelle concession, le Paa a fait des investissements estimés à 68 milliards de FCfa pour remblayer huit hectares de terre-plein et construire deux postes à quai. L'aménagement des terre-pleins et l'acquisition des équipements de manutention sont à la charge du concédant (Terra) pour un investissement estimé à 11 milliards de FCfa. À l'occasion, le ministre des Transport a invité le concessionnaire à se « mettre au travail » afin d'effectuer « les travaux nécessaires à une mise en exploitation effective du nouveau terminal » qui aura une capacité d'accueil de 70 000 véhicules ■

ANOH KOUAO

Gouvernance forestière

Bloomfield Investment relève les performances de la tutelle

Le ministère des Eaux et Forêts a choisi de se faire noter par un prestataire extérieur spécialiste de la notation, en l'occurrence l'agence Bloomfield Investment Corporation, afin de disposer d'une évaluation impartiale de ses performances. Cette dynamique indépendante, inédite, volontariste et responsable, s'inscrit dans la droite ligne de l'amélioration de la gouvernance forestière en Côte d'Ivoire. Ainsi, hier, l'agence Bloomfield a restitué officiellement au ministre des Eaux et Forêts le premier rapport risque de son département. Cette séance de restitution présidée par Stanislas Zézé, Pdg de Bloomfield, a vu la participation de l'administration forestière et des acteurs du secteur, notamment des partenaires techniques et financiers, la société civile, des Ong, les industriels, etc. Ce rapport qui met en exergue les facteurs positifs et les facteurs de fragilité qui affectent ou pourraient affecter l'exécution de la Stratégie nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts, est sans complaisance et accorde une note de 4,4/10 au ministère. Une note classée, selon l'échelle de notation, à un niveau de risque modéré. Pour la



Le Pdg de Bloomfield, Stanislas Zézé (à droite), a remis les résultats des travaux de son agence à Alain-Richard Donwahi, ministre des Eaux et Forêts. (PH: DR)

tutelle, ce rapport risques secteur eaux et forêts 2019, constitue la référence en matière d'évaluation de risques et permettra de corriger les points faibles constatés dans la réalisation de ses activités et bien entendu de renforcer ses points forts. Il faut rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts, le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, a signé un protocole d'accord avec l'agence de notation

Bloomfield Investment Corporation, en octobre 2019, pour la production d'un rapport risques secteur eaux et forêts, première étape du développement d'un indice de gouvernance des eaux et forêts.

À noter que ledit rapport sera disponible pour consultation lors de la table ronde pour le financement de la Stratégie nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts prévue ce premier trimestre 2020. ■

GERMAINE BONI

Jeux du hasard

La Lonaci célèbre ses 50 ans d'existence

1970-2020. La loterie nationale de Côte d'Ivoire (Lonaci) a 50 ans d'existence. Le lancement officiel des festivités de son cinquantième se tiendra le 6 février. Autour du thème: « Ensemble, relevons les défis de l'innovation et de la responsabilité sociétale ». Le directeur général, Dramane Coulibaly, a donné cette information le 15 janvier au cours d'une conférence de presse, à l'hôtel Pullman au Plateau. Selon lui, l'organisation des noces d'or de l'entreprise citoyenne sera une occasion de faire le bilan, de partager la nouvelle vision de l'entreprise et enfin de rendre un hommage à tous ceux qui ont contribué au succès de la Lonaci. « Nous rendons un hommage à tous ceux qui ont apporté leur pierre à la construction de ce bel édifice. Notre entreprise commune entame cette célébration avec optimisme grâce à la richesse de son passé, la force de ses acquis et la justesse de ses choix pour les prochaines années. Le

chemin du progrès a été long mais riche à tout point de vue », a expliqué Dramane Coulibaly. Qui a saisi cette occasion pour rendre hommage au Président de la République, Alassane Ouattara, qui a accepté d'assurer le patronage de cet événement d'envergure. Poursuivant, le directeur général a précisé que le grand défi de l'entreprise qu'il dirige est celui de la numérisation que la structure s'attelle à relever avec détermination. « Chaque jour, nos clients vivent la numérisation de notre exploitation dans les points de vente. Nous promettons d'aller encore plus loin dans la digitalisation avec l'ouverture prochaine de notre site de jeu en ligne *Parions direct*, qui est en pleine reconstruction », a rassuré Dramane Coulibaly. Présentant les grandes lignes de cet événement, le président du comité d'organisation, Roger Kouassi, a souligné qu'un programme des festivités alliant activités de réjouissance et moments de réflexion a été conçu. Au

menu, un diner gala qui se tiendra le 28 février à l'hôtel Ivoire et dont la marraine est la Première dame Dominique Ouattara, des expositions photos qui retraceront, avec des images inédites, 50 ans d'actions de développement de la Lonaci. Un séminaire international est également prévu les 4 et 5 mars, qui permettra, selon le président du comité d'organisation, à la Lonaci d'évaluer le chemin parcouru et de poser les bases du devenir du secteur des jeux en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, la conférence de presse a été l'occasion de révéler le trio gagnant du concours Challenge Social Lonaci, pour les deux dernières manches cumulées du second semestre 2019. Le premier prix de 1 million de FCfa a été remporté par Viviane Yao, journaliste à Infosivoire.net, les 2e et 3e prix sont revenus respectivement à Emeline Amangoua et Emmanuel Kouassi, tous deux de Fraternité Matin ■

EMELINE P AMANGOUA

Projet de villes durables en Afrique Abidjan accueille une importante rencontre en février

L'événement a été lancé hier, au Plateau, par le ministre de la Ville, Albert François Amichia, en présence de l'ambassadeur de France, Gilles Huberson.

Le ministère ivoirien de la Ville organise, les 27 et 28 février prochains, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, les Rencontres d'Abidjan sur les villes durables (Ravd). L'événement s'inscrit dans le cadre des préparatifs du sommet Afrique-France, qui aura lieu en juin 2020 à Bordeaux, et qui a pour thématique centrale « La ville durable ». Hier, au lancement des Ravd, à la Maison de l'entreprise au Plateau, le ministre de la Ville, Albert François Amichia, cheville ouvrière de ces rencontres, a fait savoir que les Ravd ont pour enjeu de définir la ville durable africaine de demain du point de vue des États, des élus locaux et des partenaires au développement. Il s'agira, selon lui, de réfléchir sur les conditions de développement de ces villes durables. D'autant plus que dans de nombreux pays africains, 50 à 60 % des urbains habitent dans des bidonvilles



Le ministre François Amichia (4e à partir de la gauche) a appelé les acteurs africains à s'approprier le concept de ville durable sur le continent. (PH: DR)

et zones d'habitat informelles et vivent majoritairement de l'économie informelle. « Il sera aussi question de voir comment les solutions

institutionnelles, techniques et financières à envisager pour des villes résilientes et durables sur le continent peuvent aider à répondre aux

enjeux du foncier, de la planification urbaine, de l'habitat, de la mobilité, de l'énergie, de l'innovation », a-t-il, par ailleurs, évoqué.

« Nous formons le vœu que ces assises débouchent sur l'adoption d'une déclaration ambitieuse, fédératrice et innovante qui soit portée par

nos chefs d'État à Bordeaux. C'est pourquoi, il nous est apparu impérieux de conjuguer nos efforts pour faire de ces rencontres un projet concerté, partagé et empreint de synergie », a conclu Albert Amichia, qui avait à ses côtés le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Koné. L'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson, a souligné que les villes africaines et françaises doivent être socialement inclusives, économiquement productives, résilientes et sobres sur le plan environnemental et climatique en mobilisant tous les acteurs de divers secteurs d'activité. « Le sommet Afrique-France s'attachera, par ailleurs, à faire émerger et partager des solutions concrètes au défi du développement », a relevé le diplomate ■

GERMAIN GABO

Lutte contre l'insécurité

Diomandé Vagondo encourage la police de proximité



Remise symbolique des clés des véhicules de police en présence des autorités politiques et administratives. (PH: DR)

Le ministre de la Sécurité et de la protection civile a présidé hier à Agboville, chef-lieu de la région de l'Agnéby Tiassa, la cérémonie de remise de matériels roulants aux commissariats de police des villes d'Agboville, de Tiassalé et de Sikensi. Saisissant l'occasion de la cérémonie, le ministre Diomandé Vagondo a rappelé aux forces de sécurité leur rôle primordial

pour la consolidation de la paix et la sécurité en Côte d'Ivoire, de manière générale. A ceux de l'Agnéby Tiassa, il leur a rappelé que le matériel roulant qu'ils venaient de recevoir devrait logiquement être utilisé pour être présent partout où le service les appelle. Surtout que « nous allons accentuer la police de proximité... », promet le ministre de la sécurité et de la protection

civile. Qui a salué la cohésion entre les populations d'Agboville. Préalable à la paix et au développement régional. Présent à la cérémonie, le donateur des véhicules de police, le ministre Adama Bictogo a réitéré son engagement de doter les villes d'Agboville, de Tiassalé et de Sikensi de trois ambulances. Toutefois, il a souhaité que le ministre Diomandé Vagondo soit l'interprète de la

région auprès du gouvernement pour que le chef-lieu de la région de l'Agnéby Tiassa soit doté « d'un hôpital digne d'Agboville... ». Le président du conseil régional Dimba Pierre a quant à lui souhaité que

le Chef de l'État Alassane Ouattara préside la cérémonie d'inauguration de la voie bitumée qui relie désormais Agboville à Rubino et Cédi. « Une voie souhaitée par les populations depuis 50 ans », a-t-il

justifié son souhait. Avant d'informer le ministre de la mise en place d'un comité pour prévenir toute situation d'insécurité ■

MARC YEVOU
(Info : correspondance particulière)

Des kits alimentaires aux populations



Les fêtes de fin d'année à Cocody ont été marquées par la distribution, par le maire Jean-Marc Yacé, de kits alimentaires offerts par le Chef de l'État Alassane Ouattara. Jeunes, femmes, seniors, Ong, guides reli-

gieux et communautaires, tous ont répondu à l'appel des autorités municipales pour emporter de généreuses provisions. Les guides religieux ont en retour fait des bénédictions à l'endroit du Chef de l'État et du conseil municipal.

Nelly Ouassenan, au nom de l'équipe municipale, a exprimé sa gratitude aux autorités ivoiriennes pour leur solidarité agissante au bénéfice de leurs compatriotes

M.Y.

Autonomisation de la femme

Un centre d'encadrement bientôt créé

Une Ong internationale annonce un salon porté sur le développement.

Le Salon Women Impact Twenty (S.W.I.T) aura lieu du 20 au 21 février prochain sous le thème : « Femmes de vision. Femmes d'action : comment créer un impact dans nos communautés ». Ce rendez-vous est l'initiative de Talents Within, une Ong internationale fondée en 2017 par une Ivoirienne Mme Camille Babin née Apling-Kouassi. Cette structure est basée dans l'Etat de Georgie aux Etats-Unis. Le but final de cet événement est d'ouvrir un centre de formation pour l'encadrement de 140 femmes qui seront sélectionnées sur la légitimité de leurs projets. Cela, afin de leur permettre de s'affirmer et de se prendre en charge mais surtout d'apporter leur contribution au développement de leurs communautés.

Pour mener à bien ce salon, l'Ong Talents Within s'est entourée de partenaires tels que la Cie « qui permet aujourd'hui aux jeunes filles de se lancer dans des filières qui étaient jusque-là réservées



Bintou Konaté-Djétou, porte-parole de l'Ong.

aux hommes ». Mais également le président du Conseil régional du Hambol pour la valorisation des femmes rurales. Ainsi que l'agence Kaizene qui assure des for-

mations sur le leadership et Onu Femmes pour l'élimination de toute discrimination à l'égard des femmes et des filles. L'organisation a déjà initié des activités à Abidjan et aux Etats-Unis, où a eu lieu la 3e édition de sa conférence annuelle dénommée Fearless women (femmes sans peur) en octobre 2019.

Placé sous le patronage de la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne désirée Ouloto, ce salon se présente comme une plateforme d'échanges et d'expériences de femmes issues de diverses couches sociales. Ce sera, selon Bintou Konaté-Djétou, porte-parole de l'Ong, une occasion de réunir à la fois jeunes filles, élèves et étudiantes, femmes leaders, chef d'entreprise, représentants de structures locales et internationales, membres influents de la communauté, afin de trouver des solutions pratiques leur permettant d'accéder à l'information, à l'éducation, à des formations spécialisées ; et obtenir un emploi stable ou un accom-

pagnement afin de mettre sur pied des projets de développement communautaire. Différents thèmes seront abordés durant la rencontre : Le parcours d'une femme battante ; comment impacter sans écraser ? L'éducation de la jeune fille, où en sommes-nous ? Pour Mme Konaté-Djétou, ce dernier thème est important car, soutient-elle, « lorsqu'on voit sur les réseaux sociaux toutes les vidéos des jeunes élèves qui paraissent choquantes, mais qui interpellent surtout sur

l'éducation et l'encadrement de nos filles, de nos sœurs... » Il est également prévu des expositions d'articles de femmes rurales. La question de la violence liée au genre ne sera pas omise. Ainsi que le 4e pouvoir, avec le thème : La plume, une arme puissante, comment s'en servir ? Traoré Djak Kady, responsable juridique et contentieux de Talents Within, a participé aux échanges avec les journalistes ■

MARIE-ADÈLE DJIDJÉ

CHERS LECTEURS

« C'EST VOUS QUI LE DITES » est la rubrique qui vous est dédiée. *les lundis, jeudis et samedis.*

Avec vos mots et dans votre style, dites -nous ce qui vous tient à cœur. Vous pouvez grogner, féliciter, proposer, dénoncer...

(Écrivez-nous à la nouvelle adresse suivantes : amedee.assi@tratmat.info)

Communiqué

Investiture du roi du Moronou

Sous le haut patronage et la présidence du Vice-Président de la République SEM. Daniel Kablan Duncan, sous le parrainage du Président du Senat, M. Jeannot Ahoussou Kouadio et en présence du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, M. Sidiki Diakité,

les populations du Moronou procéderont à l'investiture de leur Roi, le samedi 18 janvier 2020 à 10h00, à Bongouanou.

Chefs de tribus et de villages, élus, cadres, fils et filles du Moronou, venez tous accueillir votre nouveau souverain.

Abobo / Sécurité – infrastructures – social

Hamed Bakayoko réaffirme sa volonté de transformer la commune

Il a réitéré son ambition lors de la cérémonie de présentation de vœux le 8 janvier, à la mairie.

Les habitants de la commune d'Abobo peuvent se tranquilliser. L'année 2020 est placée sous le signe de la continuité, voire du renforcement des chantiers destinés à rétablir la quiétude, et l'amélioration des conditions de vie dans cette cité. C'est le principal message livré par le premier magistrat de la commune, le ministre d'État Hamed Bakayoko. Il s'exprimait lors de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an qui a eu lieu le 8 janvier, à la mairie d'Abobo. Dans un discours rassurant et plein d'engagement, il a exprimé sa ferme volonté ainsi que celle du Chef de l'État, Alasane Ouattara, de traduire en actes dans les meilleurs délais, un ensemble de projets destinés à changer le visage d'Abobo. Mais bien avant, Paul Amanho Ahouanan, qui s'exprimait au nom de la société civile, a relevé le bond qualitatif déjà perceptible dans la commune, après seulement deux années d'administration de l'équipe municipale. En ce qui concerne les infrastructures de base, il a évoqué les



Le ministre d'État Hamed Bakayoko a partagé sa vision et ses ambitions pour Abobo.

nombreux travaux de voirie, d'électrification, et d'accroissement de la desserte en eau potable qui contribuent à soulager les populations. Au niveau de la sécurité, il a aussi noté un net recul du phénomène des enfants en conflit avec la loi. Pour le maire d'Abobo, ces premiers acquis ne constituent que les prémices d'un large projet de transformation de tout Abobo. « Je vous demande de conti-

nuer à me faire confiance, pour que nous puissions intensifier ce que nous avons commencé ensemble pour le bonheur de nos populations », a-t-il indiqué. Avant d'évoquer sa vision et annoncer quelques projets structurant qui, a-t-il assuré, feront d'ici peu d'Abobo une commune véritablement transformée.

Le nouvel Abobo

« L'année prochaine, un projet emblématique va démarrer au grand rond-point d'Abobo où sera construit l'un des plus beaux échangeurs d'Afrique », a promis le premier magistrat de la commune. Si un tel projet présente les avantages de fluidité routière et d'embellissement, il s'agit surtout, insistera-t-il, d'un signal fort pour le repositionnement et les ambitions de la commune. Il a annoncé la poursuite du

plan de rénovation des centres hospitaliers, la construction d'un Centre hospitalier universitaire (Chu), ainsi qu'un lycée d'excellence.

Le renforcement de la sécurité

« La sécurité à Abobo fait partie de mes priorités. Nous avons commencé et nous allons accélérer », a laissé entendre Hamed Bakayoko. Qui

a révélé s'être entouré, dans le cadre de cette mission, d'hommes d'expérience et engagés tels que son ex-chef de sécurité au ministère de l'Intérieur, le commissaire Sangaré.

Les financements de projets

Mille jeunes recevront bientôt des fonds pour le financement de leurs projets. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le chômage sera menée avec le concours du ministère de la Promotion de la jeunesse, pour une enveloppe de 500 millions de FCfa, a-t-il promis. D'autres mesures dans le volet des actions sociales ont été aussi annoncées en faveur des femmes et des artisans. Hamed Bakayoko, qui a reçu un présent offert par les agents municipaux, n'a pas manqué de leur retourner les vœux formés à son endroit. À l'entame de cette année électorale, il a invité ses administrés à cultiver la paix et le vivre-ensemble dans leurs rapports quotidiens ■

DRAMOUS YÉTI

Action sociale

Les femmes atchan exhortées à l'unité

Le gouverneur du district autonome d'Abidjan, Robert Beugré Mambé, a lancé un appel à la cohésion entre les femmes atchan dans leurs villages. Il a insisté sur la nécessité pour elles de s'entendre et de se fédérer pour profiter des opportunités en matière d'autonomisation offertes par le Président Alasane Ouattara. Il a prodigué ces sages conseils à un auditoire composé de plusieurs centaines de femmes atchan. C'était le 8 janvier sur l'esplanade de l'hôtel de ville d'Abidjan, au Plateau. A cette occasion, 300 veuves des 63 villages ébrié ont reçu des dons d'une valeur estimée à 2 millions 500 000 FCfa. Il s'agit de



Le gouverneur Beugré Mambé en compagnie des femmes bénéficiaires.

vivres destinés à soutenir ces femmes soumises aux charges familiales en l'absence de leurs époux disparus. « Un soutien pour les aider à bien démarrer cette année 2020 », a-t-il expliqué. Sabine Moya, la présidente de l'association des femmes Atchan Goto (Asfag) qui conduisait la délégation, a traduit la reconnaissance des bénéficiaires. Elle a réitéré son engagement à travailler avec ses sœurs dans un climat apaisé. Enfin, elle s'est rappelée avec émotion que seulement quelques jours plus tôt (26 décembre), le gouverneur Mambé avait apporté de la joie à plus de 1200 enfants orphelins des villages atchan à l'occasion d'un arbre de Noël. ■

D. YÉTI

Alain-Richard Donwahi au Crou-A:

“ La Côte d’Ivoire doit recouvrir 20% du territoire en couvert forestier ”

Invité par le directeur général du Crou A, Jean Blé Guirao, mardi, le ministre des Eaux et Forêts a alerté les étudiants sur les dangers qui planent sur le couvert forestier ivoirien.

La Côte d’Ivoire, avec 50% de son territoire couverts de forêt à l’origine, a perdu 80% de cette surface. Ce qui, selon le ministre des Eaux et Forêts, Alain-Richard Donwahi, est déplorable. Aussi a-t-il expliqué mardi, à la faveur de la traditionnelle cérémonie de salut aux couleurs au Centre régionale des œuvres universitaires d’Abidjan (Crou-A), que le pays doit impérativement recouvrir 20% du territoire en couvert forestier. Ce qui équivalait à planter 3 milliards d’arbres en dix ans. Soit 3 millions d’hectares d’arbres. Alain-Richard Donwahi est intervenu sur cette question pour répondre à la préoccupation du directeur général du Crou-A, Blé Guirao, qui lui a fait savoir que son département intéresse ses étudiants. « Qu’il y ait des séminaires de formation, et d’information pour que les jeunes Ivoiriens puissent s’adonner aux métiers du bois, parce que nous sommes dans une année de lutte contre les changements climatiques », a-t-il souligné. Des changements climatiques qui, selon le ministre, sont visibles. « On les a vus avec les saisons



Le ministre des Eaux et forêts, Alain-Richard Donwahi, a exhorté les jeunes Ivoiriens à s’intéresser aux métiers du bois.

de pluie. Jusqu’au mois de décembre, il a continué à pleuvoir. Il faut connaître la chose forestière, l’environnement, ce sont des métiers d’avenir. Notamment l’environnement durable, l’innovation technologique », a-t-il dit, avant d’ajouter : « Nous sommes en train de détruire la biodiversité, nous risquons de détruire notre agriculture qui a besoin de ressources fores-

tières, nous détruisons également le climat parce qu’il n’y a plus de forêt », a souligné l’hôte du Crou-A, en indiquant que l’une des conséquences de cette situation est le manque d’eau potable à Abidjan. « Nous sommes obligés d’aller chercher l’eau à Bonoua pour Abidjan, parce que la forêt a été détruite au nord de la capitale économique ivoirienne. La forêt permet

également de renouveler les ressources en eau ».

Le bois, un domaine porteur

Alain-Richard Donwahi a rassuré les étudiants que le bois est un domaine porteur. Dans certains pays, les reconversions dans cette filière s’opèrent de plus en plus. « Les besoins dans ce domaine sont importants, et il faut des spécialistes », a-t-il

affirmé, en indiquant qu’il est question de l’ouverture d’une école des eaux et forêts parce qu’aujourd’hui, il n’y a pas de véritable. « Il faut ouvrir de véritables écoles de foresterie, c’est tout un domaine. Pas seulement l’exploitation du bois, mais aussi pour savoir comment tirer profit des ressources forestières sans être obligé d’abattre les arbres », a précisé le ministre Donwahi.

Il a révélé que son département a initié le planting d’un million d’arbres le 15 novembre, à la faveur de la journée mondiale de l’environnement. 1 200.000 arbres ont été plantés dans le pays. « Nous avons l’intention de réitérer au mois de mai en plantant 5 millions d’arbres en une journée. Pour pouvoir les planter, il faut avoir des plants », a indiqué le ministre. Bien avant, Richard Donwahi a exhorté les étudiants à s’éloigner des différentes chapelles politiques afin de rester concentrés sur leurs études. Il a, par ailleurs, estimé que « les divergences politiques ne doivent pas nous conduire à la haine ; nous devons nous mettre ensemble pour construire notre pays. » Le Dg du Crou-A a profité de cette occasion pour remercier le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, qui a permis le déblocage de 1.7 milliard Fcfa en fin d’année, pour payer les bourses des étudiants de l’université Félix Houphouët Boigny. Il a aussi souhaité que la seconde partie soit débloquée pour que les étudiants puissent aborder l’année 2020 en toute sérénité.

MARIE-ADELE DJIDJE

Enfants handicapés

« Cœur d’Ange » fait la promotion de l’école intégrateur

L’école inclusive du Groupe scolaire Amir a été mise en place en vue de créer un cadre pour une meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap. C’est ainsi que Ouattara Y. Adidiata, première responsable de « Cœur d’Ange », a présenté les objectifs de cette école. C’était le samedi 4 janvier, à la faveur de l’activité de sensibilisation organisée par l’Organisation non gouvernementale « Cœur d’Ange

» à Koumassi-Sicogi, dans le cadre de ses activités. L’objectif visé, selon Ouattara Adidiata, c’est d’attirer l’attention sur les enfants en situation de handicap intellectuel. A l’en croire, en mettant ensemble les enfants dits normaux et ceux en situation de handicap, cela permet à ces derniers de copier le comportement des autres. Ils pourront ainsi tenter de chanter, de dessiner. Elle a révélé l’existence de deux types de programmes pour un meilleur



Des enfants brandissant des pancartes pour dire qu’ils ont aussi droit à l’affection.

leur encadrement des enfants. « Nous avons le programme national et un programme adapté aux enfants en situation de handicap. Nous essayons de corriger leur retard, grâce à des activités qu’ils mènent avec les enfants normaux », a-t-elle confié.

Depuis sa création en septembre 2018, l’Ong Cœur d’Ange organise des jeux d’intégration, des sorties détentes pour l’épanouissement des enfants en situation de handicap.

ISABELLE SOMIAN SOURCE: AIP

Évaluation des politiques budgétaires

L'Afritac de l'Ouest forme sur l'importance des statistiques de finances publiques

Le ministre de l'Économie et des Finances Adama Coulibaly a ouvert, hier, le séminaire régional sur l'importance des statistiques de finances publiques dans la conduite et l'évaluation des politiques budgétaires, organisé par le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique de l'Ouest (Afritac de l'Ouest) du 13 au 17 janvier, à Abidjan, hôtel Tiama. Prennent part au séminaire, une quarantaine de représentants des ministères de l'Économie et des Finances ainsi que du Budget des pays membres, principa-

lement des unités d'administrations publiques chargées de l'autorisation, la conduite et l'évaluation des politiques publiques. Ce séminaire permettra de renforcer les connaissances des participants sur les normes et principes du Manuel de statistiques de finances publiques (Msfp) 2001 et sa version révisée de 2014, notamment le champ de couverture des statistiques de finances publiques et le cadre analytique, selon le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly. «Le sujet est vaste et couvre plusieurs aspects comme la mise



Adama Coulibaly, ministre de l'Économie et des Finances de Côte d'Ivoire. (PH: DR)

à disposition des plus hautes autorités des ministères de l'Économie et des Finances ainsi que du budget, des outils et connaissances pour l'exploitation des statistiques de finances publiques produites notamment le tableau des opérations de l'État (Tpe) selon le Msfp 2014 », a-t-il souligné. Pour assurer une bonne gouvernance économique des États, il est important de disposer en temps réel de statistiques fiables, soutient le ministre Adama Coulibaly. «Il nous revient de faciliter la production de statistiques selon le manuel de

statistiques de finances publiques 2014 (Msfp 2014), afin de disposer de données comparables au niveau international et régional qui permettent la détection précoce des sources de vulnérabilité mais aussi d'adopter des mesures correctrices appropriées », a-t-il poursuivi. Le gouvernement ivoirien attend beaucoup de ce séminaire qui marquera une phase importante dans le processus de migration des statistiques aux normes internationales en vigueur ■

DAVID YA

Africa Forum for Bangui

La Côte d'Ivoire à l'honneur en Centrafrique

La République centrafricaine organise, les 18 et 19 mai, un forum économique international dénommé Africa Développement for Bangui, dans le cadre de la relance de son développement après des années de crise. La Côte d'Ivoire sera le pays invité d'honneur de cette importante rencontre, et le Président Alassane Ouattara la co-présidera avec le Président centrafricain Faustin Archange Touadéra. En prélude au forum, une délégation ministérielle centrafricaine effectuée, depuis hier, une mission technique et de prospection à Abidjan. Cette délégation est conduite par Gilbert Poumangué, ministre cen-



Gilbert Poumangué, ministre centrafricain chargé des Relations avec les Institutions de financement du développement (à gauche), a fait une déclaration à l'aéroport d'Abidjan, en présence de l'ambassadrice de la Centrafrique à Abidjan et de son collègue du gouvernement.

trafricain chargé des Relations avec les Institutions de financement du développement. Il a fait une déclaration hier, à l'aéroport d'Abidjan. « L'organisation

de ce forum a plusieurs étapes dont celle-ci. C'est la première étape, et elle vise la mobilisation de la partie ivoirienne, les entreprises comme les autorités. Il y aura le lancement officiel ici le 24 janvier, au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire », a-t-il déclaré. Gilbert Poumangué a aussi expliqué pourquoi le premier lancement se fait ici et pourquoi la Côte d'Ivoire est le pays invité d'honneur du forum. « La Côte d'Ivoire qui a connu des crises a réussi à en sortir et a relancé son développement économique. Nous qui avons connu aussi une crise, nous croyons que c'est un modèle dont nous pouvons nous inspirer pour relancer notre développement. La Cen-

trafricque a besoin d'investissements pour tirer partie de ses atouts naturels et les opportunités d'affaires qu'ils offrent. En outre, la Côte d'Ivoire a des moyens de communication qui permettent de bien promouvoir ce forum », a-t-il expliqué. Plusieurs ministres centrafricains arriveront avant le 24 janvier pour le premier lancement du Forum. Ils mèneront des séances techniques avec leurs pairs ivoiriens, avant l'arrivée du Président centrafricain sur les bords de la lagune Ébrié, le 23 janvier. « Il profitera de cette occasion pour discuter de questions bilatérales avec son homologue Alassane Ouattara », a-t-il ajouté ■

FAUSTIN ÉHOUMAN

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO			AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO			AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO			AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO																																																														
<p>Le sous-préfet de Bouaflé a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du jeudi 19 décembre 2019 au vendredi 17 janvier 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la sous-préfecture de bouaflé au sujet de la demande d'autorisation d'exploitation minière artisanale d'or à Patzia, Sous-préfecture de Bouaflé, présentée par Monsieur DIAKARIDIA COULIBALY.</p> <p>La zone d'exploitation est une parcelle d'une superficie de dix (10) hectares située à Patzia dont les coordonnées géographiques sont les suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>POINTS</th> <th>LATITUDE NORD</th> <th>LONGITUDE OUEST</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>06° 58' 8,50"</td> <td>05° 31' 32,00"</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>06° 58' 8,50"</td> <td>05° 31' 24,00"</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>06° 57' 55,00"</td> <td>05° 31' 24,00"</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>06° 57' 55,00"</td> <td>05° 31' 32,00"</td> </tr> </tbody> </table> <p>Monsieur FADIGA AMARA FAH (matricule 363 278 T) Secrétaire Administratif en service à la Sous-Préfecture de Bouaflé, nommé Commissaire-Enquêteur par décision n°12RMD-BFLE/SP-BFLE du 18/12/2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, observations et réclamations qui pourraient être faites au secrétariat de monsieur le Sous-préfet de Bouaflé où un registre est ouverte à cet effet et ce, tous les jours ouvrables et aux heures réglementaires.</p> <p>Bouaflé, le 18 décembre 2019</p> <p>ANGO Aristide Sous-préfet</p>			POINTS	LATITUDE NORD	LONGITUDE OUEST	A	06° 58' 8,50"	05° 31' 32,00"	B	06° 58' 8,50"	05° 31' 24,00"	C	06° 57' 55,00"	05° 31' 24,00"	D	06° 57' 55,00"	05° 31' 32,00"	<p>Le sous-préfet de Bouaflé a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du jeudi 19 décembre 2019 au vendredi 17 janvier 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la sous-préfecture de bouaflé au sujet de la demande d'autorisation d'exploitation minière artisanale d'or à Patzia, Sous-préfecture de Bouaflé, présentée par Monsieur DIAKARIDIA COULIBALY.</p> <p>La zone d'exploitation est une parcelle d'une superficie de treize (13) hectares située à Patzia dont les coordonnées géographiques sont les suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>POINTS</th> <th>LATITUDE NORD</th> <th>LONGITUDE OUEST</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>06° 58' 08,50"</td> <td>05° 30' 52,00"</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>06° 58' 08,50"</td> <td>05° 30' 38,00"</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>06° 57' 58,00"</td> <td>05° 30' 38,00"</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>06° 57' 58,00"</td> <td>05° 30' 52,00"</td> </tr> </tbody> </table> <p>Monsieur FADIGA AMARA FAH (matricule 363 278 T) Secrétaire Administratif en service à la Sous-Préfecture de Bouaflé, nommé Commissaire-Enquêteur par décision n°12RMD-BFLE/SP-BFLE du 18/12/2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, observations et réclamations qui pourraient être faites au secrétariat de monsieur le Sous-préfet de Bouaflé où un registre est ouverte à cet effet et ce, tous les jours ouvrables et aux heures réglementaires.</p> <p>Bouaflé, le 18 décembre 2019</p> <p>ANGO Aristide Sous-préfet</p>			POINTS	LATITUDE NORD	LONGITUDE OUEST	A	06° 58' 08,50"	05° 30' 52,00"	B	06° 58' 08,50"	05° 30' 38,00"	C	06° 57' 58,00"	05° 30' 38,00"	D	06° 57' 58,00"	05° 30' 52,00"	<p>Le sous-préfet de Bouaflé a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du jeudi 19 décembre 2019 au vendredi 17 janvier 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la sous-préfecture de bouaflé au sujet de la demande d'autorisation d'exploitation minière artisanale d'or à Patzia, Sous-préfecture de Bouaflé, présentée par Monsieur DIAKARIDIA COULIBALY.</p> <p>La zone d'exploitation est une parcelle d'une superficie de onze virgule soixante dix (11,70) hectares située à Patzia dont les coordonnées géographiques sont les suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>POINTS</th> <th>LATITUDE NORD</th> <th>LONGITUDE OUEST</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>06° 58' 56,00"</td> <td>05° 31' 24,00"</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>06° 58' 56,00"</td> <td>05° 30' 58,00"</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>06° 58' 51,20"</td> <td>05° 30' 58,00"</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>06° 58' 51,20"</td> <td>05° 31' 24,00"</td> </tr> </tbody> </table> <p>Monsieur FADIGA AMARA FAH (matricule 363 278 T) Secrétaire Administratif en service à la Sous-Préfecture de Bouaflé, nommé Commissaire-Enquêteur par décision n°13RMD-BFLE/SP-BFLE du 18/12/2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, observations et réclamations qui pourraient être faites au secrétariat de monsieur le Sous-préfet de Bouaflé où un registre est ouverte à cet effet et ce, tous les jours ouvrables et aux heures réglementaires.</p> <p>Bouaflé, le 18 décembre 2019</p> <p>ANGO Aristide Sous-préfet</p>			POINTS	LATITUDE NORD	LONGITUDE OUEST	A	06° 58' 56,00"	05° 31' 24,00"	B	06° 58' 56,00"	05° 30' 58,00"	C	06° 58' 51,20"	05° 30' 58,00"	D	06° 58' 51,20"	05° 31' 24,00"	<p>Le sous-préfet de Bouaflé a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du jeudi 19 décembre 2019 au vendredi 17 janvier 2020 inclus, est ouverte dans les bureaux de la sous-préfecture de bouaflé au sujet de la demande d'autorisation d'exploitation minière artisanale d'or à Patzia, Sous-préfecture de Bouaflé, présentée par Monsieur DIAKARIDIA COULIBALY.</p> <p>La zone d'exploitation est une parcelle d'une superficie de six virgule soixante (6,60) hectares située à Patzia dont les coordonnées géographiques sont les suivantes :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>POINTS</th> <th>LATITUDE NORD</th> <th>LONGITUDE OUEST</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>A</td> <td>06° 58' 55,00"</td> <td>05° 31' 58,00"</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>06° 58' 55,00"</td> <td>05° 31' 45,00"</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>06° 58' 50,00"</td> <td>05° 31' 45,00"</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>06° 58' 50,00"</td> <td>05° 31' 58,00"</td> </tr> </tbody> </table> <p>Monsieur FADIGA AMARA FAH (matricule 363 278 T) Secrétaire Administratif en service à la Sous-Préfecture de Bouaflé, nommé Commissaire-Enquêteur par décision n°14RMD-BFLE/SP-BFLE du 18/12/2019, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, observations et réclamations qui pourraient être faites au secrétariat de monsieur le Sous-préfet de Bouaflé où un registre est ouverte à cet effet et ce, tous les jours ouvrables et aux heures réglementaires.</p> <p>Bouaflé, le 18 décembre 2019</p> <p>ANGO Aristide Sous-préfet</p>			POINTS	LATITUDE NORD	LONGITUDE OUEST	A	06° 58' 55,00"	05° 31' 58,00"	B	06° 58' 55,00"	05° 31' 45,00"	C	06° 58' 50,00"	05° 31' 45,00"	D	06° 58' 50,00"	05° 31' 58,00"
POINTS	LATITUDE NORD	LONGITUDE OUEST																																																																					
A	06° 58' 8,50"	05° 31' 32,00"																																																																					
B	06° 58' 8,50"	05° 31' 24,00"																																																																					
C	06° 57' 55,00"	05° 31' 24,00"																																																																					
D	06° 57' 55,00"	05° 31' 32,00"																																																																					
POINTS	LATITUDE NORD	LONGITUDE OUEST																																																																					
A	06° 58' 08,50"	05° 30' 52,00"																																																																					
B	06° 58' 08,50"	05° 30' 38,00"																																																																					
C	06° 57' 58,00"	05° 30' 38,00"																																																																					
D	06° 57' 58,00"	05° 30' 52,00"																																																																					
POINTS	LATITUDE NORD	LONGITUDE OUEST																																																																					
A	06° 58' 56,00"	05° 31' 24,00"																																																																					
B	06° 58' 56,00"	05° 30' 58,00"																																																																					
C	06° 58' 51,20"	05° 30' 58,00"																																																																					
D	06° 58' 51,20"	05° 31' 24,00"																																																																					
POINTS	LATITUDE NORD	LONGITUDE OUEST																																																																					
A	06° 58' 55,00"	05° 31' 58,00"																																																																					
B	06° 58' 55,00"	05° 31' 45,00"																																																																					
C	06° 58' 50,00"	05° 31' 45,00"																																																																					
D	06° 58' 50,00"	05° 31' 58,00"																																																																					

Promotion et protection des investissements étrangers L'accord signé hier entre la Côte d'Ivoire et le Japon

Les documents ont été paraphés au cabinet du ministre des Affaires étrangères

Une coopération davantage fructueuse entre la Côte d'Ivoire et le Japon. Un Accord de promotion et de protection réciproque des investissements dans les deux pays a été signé hier, au ministère des Affaires étrangères, au Plateau. Le chef de la diplomatie ivoirienne a paraphé l'entente en compagnie de l'ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire, Kuramitsu Hideaki. « J'ai la ferme conviction que cet accord ouvrira de nouvelles perspectives de coopération déjà excellentes entre la Côte d'Ivoire et le Japon et encouragera les opérateurs économiques japonais à investir davantage dans notre pays, porte d'entrée d'un vaste marché ouest-africain de plus de 350 millions de consommateurs », a affirmé Marcel Amon Tanoh, ministre des Affaires étrangères. Qui a



Echange de parapheurs entre Marcel Amon Tanoh (à droite) et l'ambassadeur du Japon. (PH: JULIEN MONSAN)

indiqué qu'une telle évolution de la coopération économique est possible grâce à l'amélioration significative du climat des affaires à laquelle le Président de la République Alassane Ouattara s'est attelé dès sa prise de fonction. Le ministre des Affaires étrangères n'a pas manqué de renouveler les remerciements du Chef de l'État et du Premier ministre au gouvernement du Japon pour le don de l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise récemment inauguré par le Chef de l'Exécutif ivoirien. Pour sa part, l'ambassadeur Kuramitsu Hideaki a réitéré « l'engagement du gouvernement nippon de tout mettre en œuvre pour accompagner la marche de la Côte d'Ivoire vers une économie émergente » comme clairement développé dans le Plan national de développement (Pnd 2016-2020).

C'est en cela que cet accord est important pour le Pays du Soleil levant « qui entend donner une impulsion aux investissements japonais en Côte d'Ivoire », selon le chef de la mission diplomatique nipponne en Côte d'Ivoire. Il a aussi rappelé que cette volonté des deux pays de protéger et de promouvoir réciproquement les investissements a été exprimée par le Président Alassane Ouattara et le Premier ministre Shinzo Abe depuis bientôt cinq ans en marge de la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad-VI) qui s'est tenue les 27 et 28 août 2016 - et ce, pour la première fois, sur le continent africain et, plus précisément, à Nairobi au Kenya ■

ABOUBAKAR BAMBA

Augmentation du capital d'African Guarantee Fund Une bonne nouvelle pour les petites et moyennes entreprises

African Guarantee Fund (Agf), vient de recevoir un financement supplémentaire de 33 millions Usd (environ 19453500000 de F Cfa) de la banque de développement allemande KfW Development Bank, selon un communiqué publié le 8 janvier. L'augmentation de la capacité financière de la principale institution de garantie en Afrique profitera aux Petites et moyennes entreprises (Pme) africaines. African Guarantee

Fund demeure focalisé sur son objectif consistant à fournir des garanties financières à plus de 10 000 Pme, chaque année, par le biais des institutions financières partenaires et, par ricochet, à permettre la création de 30 000 emplois par an, indique le communiqué. « Nous nous réjouissons d'avoir la confiance de nos actionnaires et partenaires dans ce que nous faisons en Afrique. Cette augmentation de capital contribuera grandement à maintenir



Dr. Thomas Duve (Director for Regional Funds - KfW) & Felix Bikpo AGF CEO. (PH: DR)

majoritaire dans la population de l'Afrique, tandis que 30% des Pme sont dirigées par des femmes. Il est à noter que ces deux sous-groupes de la population ont un impact réel sur les économies africaines, ce qui suscite la fierté de l'institution, note le communiqué.

Justifiant l'engagement de son institution aux côtés des femmes, Felix Bikpo soutient : « Notre expérience à travers l'Afrique nous a montré que les femmes du continent sont des entrepreneures tenaces, même si elles sont confrontées à un déficit de financement de 42 milliards Usd (environ 24759000000000 F Cfa). Cette augmentation de capital de KfW sera essentiellement utilisée pour accroître le financement des entreprises détenues ou dirigées par des femmes. A cela, s'ajoute notre partenariat avec la Banque africaine de développement (Bad) par le biais de l'Affirmative Finance Action for Women in Africa (AfaWa), qui a actuellement un engagement de 251 millions de dollars

(environ 147964500000 de F Cfa) des pays du G7 ». Fondé par le gouvernement du Danemark par le biais de l'Agence Danoise de Développement International (Danida), le gouvernement de l'Espagne, par le biais de l'Agence espagnole de Coopération et de Développement International (Aecid) et la Banque Africaine de Développement (Bad), African Guarantee Fund est une institution financière non bancaire dont l'objectif est de promouvoir le développement économique, de favoriser la création d'emploi et de réduire la pauvreté en Afrique en fournissant aux institutions financières des produits de garantie et un appui au renforcement de capacités spécifiquement aux Pme en Afrique. L'Agence Française de Développement (Afd), le Fonds Nordique de Développement (Ndf), le Fonds d'investissement pour les pays en Développement (Ifu) et la Banque de Développement KfW (KfW) sont actionnaires de l'Institution ■

DAVID YA (source : communiqué Agf)

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-Préfet de Bonoua a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'en application de la demande contenue dans la lettre n°003332/MCLUDGUF/DDUISAS/DF/IN en date du 10 décembre 2019 du Directeur du Domaine Urbain du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, qu'une enquête de Commodo et Incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du 06 janvier au 04 février 2020 inclus, est ouverte dans les services de la Sous-Préfecture de Bonoua, au sujet d'une demande formulée par Monsieur EDEMOU Blin Jacob tendant à obtenir un Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur une parcelle de terrain d'une superficie 06 ha 42 a 08 ca sise à Yaou, Sous-Préfecture de Bonoua.

Cette parcelle est délimitée au Nord par la parcelle de Monsieur COULIBALY Amani Jean-Yves, à l'Est par la parcelle de Monsieur AHUA, à l'Ouest par la parcelle de Monsieur N'GOLLO Valentin et au Sud par une parcelle non identifiée.

GNABA Agnès Epse KISSEZOUNNON KOUASSI, Secrétaire Administratif, Chargée du Domaine à la Sous-Préfecture de Bonoua et nommée Commissaire-Enquêteur par la décision n°01/SP-BO/DOM du 03 janvier 2020, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions et observations qui pourraient être faites et ce, tous les jours ouvrables aux heures réglementaires, au bureau du domaine de la dite Sous-Préfecture où un registre est ouvert à cet effet.

Fait à Bonoua, le 03 Janvier 2020

Le Sous-Préfet
KRA Kouadio Maizan

notre impact positif sur le continent. Jusqu'à présent, nous avons cumulativement émis plus de 1 milliard de dollars (environ 5895000000000 de F Cfa) de garanties, mettant à disposition environ 1,7 milliard de dollars (environ 1002150000000 F Cfa) pour le financement des Pme par le biais de nos institutions financières partenaires, conduisant ainsi à la création de plus de

100 000 emplois supplémentaires », explique Felix Bikpo, directeur général du groupe African Guarantee Fund. Sur les 20 000 Pme africaines de divers secteurs économiques qui ont, jusqu'à présent, bénéficié des garanties African Guarantee Fund, 60% de ces entreprises sont détenues par des entrepreneurs jeunes, un segment démographique